

République française

Département du Tarn

COMMUNE DE BUSQUE

Séance du 25 octobre 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 18/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bertrand BOUYSSIE

Présents : 12

Présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Stéphane BOUSQUET, Patrice AUSSAGUES, Alexis BONLEUX, Marielle BOVE, Emilie CARCENAC, Michel GAYRAUD, Emmanuelle LENTO, Denis SABO, Bruno SENRA, André VAISSIERE

Votants: 13

Pour: 11

Contre: 2

Représentés: Pierre-Eric DEHAYE par Stéphane BOUSQUET

Abstentions: 0

Excusés:

Absents: Jean-Claude DEVAL, Laurent NUNES

Secrétaire de séance: Marielle BOVE

Objet: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION PIEDSBEGON - DE_2022_021

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande d'aide de l'Association PIEDSBEGON pour l'organisation du Trail du 5 février 2023. Il présente trois devis établis pour l'achat de matériel réutilisable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

2 voix pour 400 euros et 11 voix pour 500 euros

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association PIEDSBEGON d'un montant de 500 euros pour l'organisation du trail du 5 février 2023

Cette somme sera imputée au compte 6574.

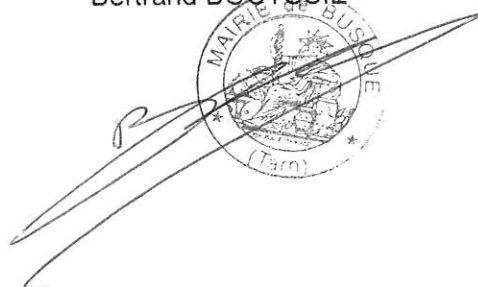
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance
Marielle BOVÉ



Le Maire,

Bertrand BOUYSSIE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 27/10/2022
et publié ou notifié
le 28/10/2022